CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71950** **VALABLE JUSQU'AU** **31/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/1999

Forme juridique : SAS

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA 99B106

Siret : 422 786 137 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9138163

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10045536404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10045536404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : VO2

Sigle : VO2

5 ZAC DE CAMPO VALLONE
20620 BIGUGLIA

Téléphone : 04 95 30 61 88 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
VERDURI OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet : www.vo2energie.com

E-mail : smanquest@vo2energie.com

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 425 460 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	25	14/03/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	25	03/12/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²		30/01/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/02/2026 13:33

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025